

BAR-EN-104 / Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant

1. Domaine d'application

- Bâtiments résidentiels existants de plus de 2 ans, à l'exclusion des parties communes non chauffées
- Travaux soumis à RGE valide à la date d'acceptation du devis
- **MaPrimeRénov'** :
 - RGE également requis à la date de réalisation des travaux
 - Aide **ouverte uniquement aux personnes physiques** possédant la pleine propriété du bien

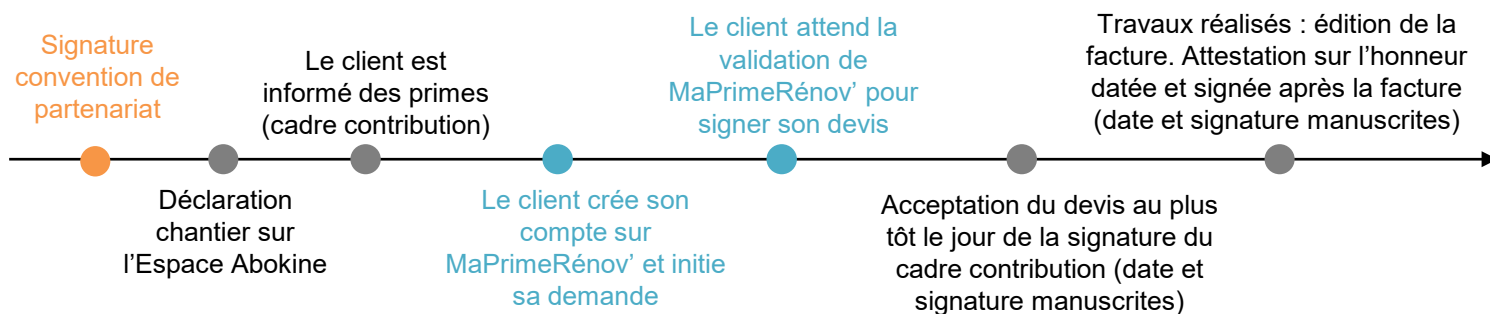
2. Critères d'éligibilité

- Isolation d'un espace chauffé et habitable
- **Coefficient de transmission surfacique U_w et facteur solaire S_w** :
 - pour **les fenêtres de toiture** : $U_w \leq 1,5 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \leq 0,36$.
 - pour **les autres fenêtres ou portes-fenêtres**: $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \geq 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \geq 0,36$

Non éligible aux aides : simple remplacement de vitrages sur une fenêtre ou porte-fenêtre existante, fermeture d'une loggia par des parois vitrées, construction d'une véranda à parois vitrées, création d'une ouverture dans une paroi opaque, espace non chauffé (comme un garage) ou mise en place de portes d'entrée même vitrées.

Pour des fenêtres sur-mesure, nous transmettre la documentation reprenant les critères techniques du fabricant.

3. Rappel de la chronologie du dossier



4. Paiement de la prime et bonification

- Montant de la prime bonifié sous conditions de ressources
- **Fournir l'ensemble des avis d'imposition** rattachés à l'adresse du chantier (à titre de justification)

CEE	Option la + fréquente : « Paiement classique » Vous déduisez la prime de la facture (en déduction du TTC).	« Abokine paie mon client » Vous ne déduisez pas la prime de la facture.
MaPrime Rénov'	Vous ne déduisez pas MaPrimeRénov' de votre facture.	

5. Contrôle du chantier

- Opération qui fait l'objet de contrôle aléatoire : vérification de la conformité du chantier et des documents qui constituent le dossier : cadre contribution, devis et facture.
- Originaux papiers des pièces justificatives suivantes à conserver pendant 10 ans : cadre contribution si version papier, devis, facture et attestation sur l'honneur.

Le client ne peut bénéficier d'une nouvelle prime pour la même opération et le même bâtiment pendant 24 ans

Un déménagement, un changement de nom de votre société, une modification de votre SIRET, une qualification dans un autre domaine de travaux, etc. Signalez-le à votre chargé de clientèle !

Informations sur l'entreprise

- 1 Raison sociale + SIRET + RGE à date de signature du devis + coordonnées entreprise
- 2 Si sous-traitance : raison sociale + SIRET

Informations sur le client

- 3 Nom + prénom + adresse du bénéficiaire (un seul bénéficiaire possible)
Si personne morale : nom + prénom + fonction du signataire manuscrits
- 4 Adresse du chantier
Si possible, préciser les références cadastrales de l'habitation (parcelle + section)

Informations sur l'opération

- 5 Intitulé de l'opération : « Mise en place d'une fenêtre, fenêtre de toiture ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant »
- 6 Faire apparaître le descriptif complet :
 - Les marque, modèle, référence et type de fenêtres : de toit, 1 vantail ou 2 vantaux, baie-vitrée, etc.
 - Le nombre de fenêtres
 - Le coefficient de transmission surfacique Uw (W/m².K)
 - Le facteur solaire Sw

En cas de critères techniques Uw et/ou Sw différents, nous vous invitons à faire une déclaration par type de fenêtre en précisant leurs dimensions et nous fournissant la documentation technique du fabricant.

Mentions de prime en toutes lettres (facultative)

- 7 "Prime Certificats d'Economies d'Energie Abokine » avec le montant associé

Validation du devis

- 8 Date d'acceptation et signature du client (mentions manuscrites) obligatoires
>> mentions qui doivent impérativement être apposées de la main du client
Si personne morale : nom + prénom + fonction du signataire manuscrits + tampon de l'entreprise

MaPrimeRénov' : attendre la validation de l'Anah avant de faire signer le devis

1 ISO NANTAIS

10 rue des palmiers 44000 Nantes
contact@iso.com
02 40 41 42 43 / www.site.com
SIRET n°
RGE n°

Devis / facture n°13

Nantes, le 9 avril 2021

- 2 Travaux réalisés par la société ISO & Co
SIRET n°

- 3 **Madame Josiane Michu**
3 rue des passants 44200 Nantes

- 4 **Adresse des travaux :**
800 rue des fleurs 44300 Nantes

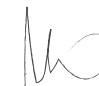
5	Mise en place d'une fenêtre, fenêtre de toiture ou porte-fenêtre	p.u	Q	Total HT
	Fourniture et pose	500	2	1000

- 6 **Marque :**
Modèle :
Référence :
Type de fenêtre(s) :

Coefficient de transmission surfacique Uw (W/m².K) :
Facteur solaire Sw :

- 7 **Prime Certificats d'Économies d'Énergie Abokine d'un montant de 100 €**

- 8 *Le 18 avril 2021*
Bon pour accord



La signature et le bon pour accord ne sont demandés que pour le devis.

MPR : attendre la validation de l'Anah avant de faire signer le devis.

2 possibilités pour le paiement de la prime CEE

Paiement au client par Abokine		Avance de la prime par l'artisan	
Total HT	1000 €	Total HT	1000 €
TVA 20%	200 €	TVA 20%	200 €
Total TTC	1200 €	Total TTC	1200 €
Reste à payer	1200 €	Prime CEE	-100 €
		Reste à payer	1100 €